

LES MYSTÉRIEUX OBJETS VOLANTS

EXISTENT ! TOUS LES GENDARMES DE FRANCE ET 700 ENQUÊTEURS SONT SUR LEURS TRACES



Le dossier FANTASTIQUE que tout le monde attendait

2.000 adeptes tournés vers des horizons nouveaux

Qui sont donc ces gens aujourd'hui convaincus de l'existence de ce qu'ils appellent les Mystérieux Objets célestes, pour eux les M.O.C. : dérivés généralement soupçonnés volants, êtres « venus d'ailleurs », apparitions insolites, lumières étranges, boules de feu mystérieuses, manifestations, en tous les cas inexplicables.

Ils appartiennent à l'organisation « Lumières dans la nuit » pour qui « les faits sont les faits ». Si ces faits « ne cadrent pas avec une théorie régnante », ils estiment que celle-ci « doit être abandonnée tandis que les faits demeurent comme base de travail ».

Ce véritable réseau de surveillance des M.O.C. compte aujourd'hui 2.000 adeptes. Ce sont des scientifiques réunis dans une sorte de « collège invisible » et qui « osent s'écarter des sentiers battus ». Ce sont des professeurs, des instituteurs, des médecins et beaucoup de jeunes lycéens, étudiants, travailleurs, techniciens. « Nous, jeunes d'aujourd'hui, c'est à notre société de demain que le problème des M.O.C. risque d'apporter les conséquences de sa singulière nature », écrit l'un d'eux. C'est nous qui risquons de vivre plus spécialement les bouleversements profonds et de tous ordres que ne peut manquer d'entraîner un contact avec des êtres nés et venus d'autres mondes...

Et jeunes et vieux d'admettre cette pensée de Descartes : « Nous devons chercher la vérité en pleine liberté d'esprit, affranchis de toute idée préconçue. » Ils sont tous, d'autre part, convaincus que « leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité et nous guident pas à pas vers ses horizons nouveaux ».

Une organisation de détection et d'enquête

« Lumières dans la nuit » affirme également avoir mis en place au cours de ses 13 premières années d'existence une « vaste organisation ayant une activité réelle ».

Sept cents enquêteurs, encadrés de 25 délégués régionaux couvrant la France. Que survenne quelque phénomène insolite en quelque point du territoire et les équipes d'enquêteurs se mettent en route pour retrouver les témoins, reconstituer l'événement, recueillir les témoignages. Exemple : Alain Bressol a observé un grand objet en forme de disque dans un champ près de Monsempron-Libos. Il volait à grande vitesse en direction du sud. Enquête en cours.

Quatre cent trente postes de détection magnétique sont répartis dans toute la France. « Alertés par le contact électrique d'une aiguille aimantée déviée », les enquêteurs peuvent ainsi observer le passage d'un objet insolite, d'un « point lumineux ou structure mal définie ». Exemple : le poste n° 226 à Bron (Rhône) enregistre à appels le 19 février 1970 à 18 h. 35, 20 h. 30, 20 h. 33 et 20 h. 35. Malheureusement, le ciel était couvert, il pleuvait et aucune observation n'a été possible.

Des correspondants dans vingt-

Au cœur de l'organisation, un véritable juge d'instruction :

M. Fernand Lagarde a 63 ans. Il est retraité de la S.N.C.F. où il était inspecteur de la voie. Il en 1958 qu'est née l'organisation « Lumières dans la nuit ». L'un de ses buts était notamment de mener la « contre-enquête sur la vague de 1954 ».

Aujourd'hui, le réseau serré que constituent les enquêteurs se propose d'apporter « une nouvelle contribution, de première importance à cette recherche difficile et capitale ». Les enquêteurs de 1971 « n'acceptent plus sans critique les évaluations suspectes de distances, de dimensions, de vitesses... La connaissance du phénomène les a guéris de la tendance de rationaliser naïvement ce qu'il peut y avoir d'apparence rationnelle dans les récits qu'ils entendent. Ils y regardent à deux fois avant d'interpréter l'in vraisemblable ».

Face à l'in vraisemblable, les enquêteurs se gardent donc d'accepter ou de rejeter. Ils s'interrogent. Ainsi, le cas d'un paysan

1954, année au cours de laquelle le phénomène M.O.C. « se montre dans sa plus grande diversité ». Selon Aimé Michel, « on a pu estimer, par les méthodes de sondage, le nombre de témoins, en France seule, à un million, avec une possibilité de sous-estimation allant peut-être du simple au double... » Et c'est inconnu à ce jour de façon bizarre. L'enquêteur de « Lumières dans la nuit », qui a reconstitué l'affaire s'est posé une foule de questions : « Était-ce un homme ? Un humanoïde très humain ? Les M.O.C. ont-ils des comparses parmi nous ? Utilisent-ils des hommes enlevés de la terre ? Les petits humanoïdes eux-mêmes sont-ils des produits d'élevage obtenus à partir de souches humaines, avec hypercéphalisation artificielle, réduction des organes végétatifs et de la taille, modification des sens ? Ou encore, selon une théorie plus subtile, les similitudes, différences et aberrations perçues par le témoin sont-elles imputables à une puissance de notre pensée intégratrice devant un phénomène qui la dépasse ? »

bandes magnétiques sur lesquelles ils enregistrent les témoignages. Ils donnent tous leur temps et leurs efforts pour « l'amour de la vérité ». Ce qui les tient constamment en alerte pour ne pas tomber dans les pièges de la « fantaisie » et du « ridicule » tendus par les sceptiques, les « incroyants » ou neutres même par les M.O.C. qui parfois « cherchent à nous détruire... par le ridicule ».

Ainsi, par exemple, un correspondant qui adresse à « Lumières dans la nuit » la photographie d'un réverbère qui lui avait paru bizarre. Ou encore un jeune garçon qui s'était déguisé en martien avec une tenue léopard et un casque allemand.

« Il reste cependant nombre d'observations qui ne paraissent pas raisonnables », dit Fernand Lagarde, ou qui choquent la raison par le récit qui en est fait. Il est bon de rappeler que les phénomènes que nous étudions sont essentiellement irrationnels... Mais en vertu de quel critère allons-nous décider que telle ou telle observation n'est pas valable ? »

Et Fernand Lagarde de conclure :

« Ce n'est pas en cachant les faits qui parviennent à notre connaissance que nous pourrions avancer dans la connaissance du phénomène... Une information objective doit être totale ou ne pas être, sans souci d'un conformisme sclérosant. L'expérience montre que tous ceux qui ont réalisé quelque chose de valable ont toujours eu les conformistes contre eux... »

Maintenant, on ne peut plus en rire. Soucoupes volantes ou non, l'existence de « Mystérieux Objets célestes » est évidente. Des milliers de témoignages passés au crible par des enquêteurs bénévoles dont la profession et l'honorabilité sont une caution indiscutable. Le dossier des « M.O.C. », que « LE PARISIEN libéré » ouvre aujourd'hui, a été constitué au jour le jour, après treize années d'observations.

cinquante pays étrangers signalent immédiatement à « Lumières dans la nuit » les phénomènes insolites dont ils sont les témoins. Ainsi, le 11 mai 1970 à Moron, province de Séville, découverte d'étranges traces dans un champ de tournesols. Après une enquête approfondie, l'hypothèse M.O.C. paraît la plus vraisemblable ».

Un réseau d'alerte téléphonique doublé d'un réseau de radio amateurs afin que les enquêteurs puissent s'alerter mutuellement dans le cas d'observation d'un phénomène.

Un « pool d'ingénieurs » et d'hommes de science qui se penchent sur les problèmes de la détection ; la création de stations d'observation scientifiques, dont l'équipement est envisagé.

Cent cercles d'études se réunissent régulièrement pour discuter les observations et essayer d'en dégager une philosophie. Cent cercles d'études passent également en revue les grands phénomènes inexplicables du passé.

Un réseau de surveillance photographique baptisé « Résuto »

Deux cent cinquante traducteurs dans toutes les langues sont à la disposition de « Lumières dans la nuit » pour adapter les observations reçues des correspondants des vingt-cinq pays appartenant à l'organisation. Douze dessinateurs et cartographes reconstituent les scènes observées par les témoins et vérifiées par les enquêteurs.

de la Corrèze qui s'est trouvé en présence d'un personnage habité, à Tarbes, une maison paisible, entourée d'un jardin où les arbres fruitiers sont en fleur.

L'homme qui a vu des petits humanoïdes

Au cœur de l'organisation « Lumières dans la nuit », il se définit lui-même comme le juge d'instruction des M.O.C. C'est à lui, en effet, que parviennent les rapports des enquêteurs et correspondants étrangers. Il dirige personnellement les 700 enquêteurs, les obligeant souvent à reprendre leurs investigations lorsqu'il les estime insuffisantes. Chaque mois, il reçoit quelque 300 communications auxquelles il répond au rythme de 10 lettres par jour, de longues lettres tapées à la machine sans interlignes.

Dans son petit bureau situé de plain-pied sur le jardin où chantent d'innombrables oiseaux, il passe douze à quatorze heures par jour à collationner les faits.

L'organisation des « Lumières dans la nuit » repose dans les mains de trois hommes : son fondateur, R. Veillith, responsable d'un home d'enfants au Chambon-sur-Lignon, dans la Haute-Loire ; un conseiller technique, Aimé Michel, auteur de plusieurs livres sur les « soucoupes volantes », et Fernand Lagarde, le « juge d'instruction ».

En 1954, plus d'un million de Français ont vu des M.O.C.

Toute leur affaire a commencé après la grande vague de

Hallucinations et mystifications

Le réseau des enquêteurs de « Lumières dans la nuit » est entièrement bénévole. Même lorsqu'ils font des centaines de kilomètres pour aller vérifier un fait, leur essence ne leur est pas remboursée. Non plus que les peli-

Prochain article :

L'extraordinaire récit d'une famille entière qui a vu des M.O.C. (Mystérieux objets célestes) pendant six mois.

« Je me suis senti paralysé lorsque la soucoupe s'est envolée »

LE PARISIEN libéré et « Lumières dans la nuit »

CONSIGNES A TOUS LES GENDARMES DE FRANCE : « Percer le plus grand mystère de tous les temps »

« Que pouvons-nous faire, nous gendarmes, face à ce problème ? » s'interroge le capitaine Kervendal dans l'officielle revue : « Gendarmerie nationale ».

« La gendarmerie nationale, par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout des populations ; par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel et aussi par la rapidité de son intervention sur les lieux, est bien placée pour être une auxiliaire précieuse dans la recherche de la vérité en ce domaine. Comment ? En sachant écouter, en accueillant avec sympathie les chercheurs mandatés par les organismes sérieux et connus qui étudient ce problème ; en questionnant avec attention et sans préjugés les témoins ; en relatant avec minutie état

des lieux et constatations, dans les cas signalés d'aterrissage, nous pouvons contribuer à élucider l'un des plus grands mystères de tous les temps. »

Et la revue « Gendarmerie nationale » publie un questionnaire type à l'intention de tous les gendarmes de France : l'observation en vol des mystérieux objets célestes, les conditions de leur atterrissage, l'aspect et le comportement des passagers extraterrestres.

La revue recommande également à ses gendarmes lecteurs de demander un hélicoptère pour photographier à la verticale les traces laissées par les mystérieux objets célestes. Les gendarmes devront également dresser plans et croquis et vérifier auprès des observatoires, bases aériennes et stations de l'E.D.F. de leur compétence (toutes les observations qui viendraient confirmer les constatations effectuées par ailleurs,

« Un faisceau de preuves en faveur de l'existence des Mystérieux Objets célestes est maintenant réuni, qu'il faut bien prendre en considération, qu'on le veuille ou non. »

Pour ceux qui ont réuni ce faisceau de preuves, c'est l'An 13. Cela fait, en effet, treize années, disent-ils, que dans le calme, loin des passions déchainées, animés du « désir profond de connaître et de comprendre », ils conjuguent leurs efforts pour que « la vérité apparaisse et s'impose aux esprits ».

Aussi pour eux n'y a-t-il pas de doute : « la preuve évidente de l'existence des phénomènes des Mystérieux Objets célestes réside dans des dizaines de milliers de témoignages recueillis. Ils proviennent des milieux les plus

divers, étonnamment semblables dans la diversité des descriptions. »

Ils ajoutent : « à moins d'admettre qu'une folie collective (douée de plus d'une parfaite transmission de pensée) se soit emparée de l'humanité, celui qui se penche sur ces témoignages ne peut pas nier l'existence du phénomène ».

Le père Tranquille sur les traces des M.O.C.

M. Fernand Lagarde, retraité de la S.N.C.F., ancien inspecteur de la voie, consacre sa vie à collecter les renseignements des 700 enquêteurs qui quadrillent la France : ses documents sont bouleversants. Chaque mois, il reçoit 300 communications.



Les gendarmes ont reçu l'ordre de photographier en hélicoptère, à la verticale, à l'infrarouge, les traces laissées par les Mystérieux Objets célestes.

Qualifié par le juge d'instruction des M.O.C., M. Lagarde, comme l'un de ses meilleurs enquêteurs, M. Jacques Derache, qui demeure dans le 13^e arrondissement de Paris, a pu reconstituer dans le plus grand détail l'apparition d'un M.O.C. dans le ciel de Paris. Voici son récit :

Le 31 octobre et le 17 novembre 1969, j'ai rencontré à son domicile M. Chalois, 48 ans, employé à la préfecture de Paris, et voici ce qu'il m'a déclaré :

« Le 27 ou le 28 juillet 1965, nous rentrions juste de vacances et nous venions d'arriver à notre appartement, au troisième et dernier étage de l'immeuble, lorsque l'observation eut lieu.

« Papa, viens voir »

Il était environ 17 h 30 ; le temps était clair. Des valises et des sacs étaient encore sur la

table, ainsi que notre appareil photo, appareil très simple, d'un maniement facile.

« Mon fils se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit et, à ce moment, m'appela : « Papa, viens voir ! » Je vins aussitôt, et la vue d'un objet insolite, immobile dans le ciel, au-dessus des toits, et au-delà de l'immeuble faisant face au mien (trois étages également), je saisis mon appareil photo et, constatant qu'il restait trois clichés à prendre, je photographiai cet objet sans perdre un instant. J'eus le temps de faire deux photos, mais, au moment de prendre la troisième, l'objet disparaissait à une vitesse incroyable. »

Un témoin digne de foi

Ce témoignage, fait avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, m'a paru parfaitement sincère, raconte l'enquêteur, M. Derache, et la bonne foi des témoins ne me semble pas pou-

voir être mise en cause à la suite de l'enquête effectuée et des entretiens que j'ai eus avec eux.

La durée totale de l'observation fut d'environ 8 à 4 minutes. A son début, l'objet, d'apparence métallique et de couleur gris foncé, était immobile, orienté nord-nord-est, azimut 19° du nord, à une hauteur angulaire d'environ 35° au-dessus de l'horizon.

Puis il se déplaça légèrement vers le nord, animé d'un mouvement de rotation lente (de la gauche vers la droite), fit un tour complet sur lui-même et s'inclina sur la gauche ; à ce moment, le second cliché fut pris, qui indique cette position différente. Aussitôt après, le M.O.C. disparut à une vitesse extraordinaire, en quelques fractions de seconde. Les témoins ont eu l'impression visuelle d'un « trait » avant de ne plus rien voir.

L'objet était silencieux

Du début à la fin de l'observation, l'objet resta silencieux. L'épave visible sur le second cliché est apparu pendant la rotation de l'objet. Sur le même cliché, le fil qui part de la cheminée de gauche est un fil de descente d'antenne de T.V.

En reportant l'azimut sur le plan du 19^e arrondissement, j'ai constaté qu'à partir du passage Dagrains, rigoureusement dans l'axe horizontal passant sous l'objet, se trouve, à environ 650 mètres, une intersection de voies de chemin de fer et, 150 mètres plus loin, dans le même axe, une usine à gaz.

M. Derache apporte ensuite les précisions techniques suivantes :

D'après les cotes relevées dans l'appareil du témoin pour situer l'emplacement de l'appareil photo, on en déduit que la

fenêtre se présentait sous un angle de 33° environ et que l'engin photographié avait un angle apparent de 7°.

On ne peut pas, avec ces seules données, rendre compte de la distance exacte de l'engin, mais nous pouvons présumer que les structures fines (verticales) n'auraient plus été visibles au-delà de 500 mètres maximum, étant donné la qualité médiocre des photos. A 400 mètres de distance, le diamètre de cet engin (considéré comme un disque) serait de 50 mètres environ. A 100 mètres près, il semble bien que ce soit là sa dimension. A cette même distance, il se situerait à 350 mètres au-dessus du sol, environ.

On remarque sur la photo n° 1, à droite du dôme central, une protubérance qui pourrait être l'extrémité de l'épave bien visible à droite dans le cliché n° 2.



Le dossier fantastique que tout le monde attendait

Comment sont traqués

les Mystérieux Objets Célestes



M. Fernand Lagarde, « juge d'instruction » des M.O.C.

En plus de la gendarmerie nationale, ils sont 700 répartis sur l'ensemble du territoire français à enquêter sur les « Mystérieux Objets Célestes » (M.O.C.). Ils appartiennent au réseau de surveillance créé il y a treize ans et connu sous le nom de « Lumières dans la nuit ». Pour eux, il n'est pas contestable qu'il se passe des phénomènes aberrants qui mettent en déroute notre quiétude des choses habituelles. Depuis treize ans, ces enquêteurs accumulent les preuves de l'existence des M.O.C. Leurs observations, leurs recherches, véritables enquêtes policières, sont centralisées à Tarbes par M. Fernand Lagarde qui se qualifie lui-même de *juge d'instruction des M.O.C.* Voici comment travaille ce régiment d'enquêteurs pour qui « la preuve de l'existence des M.O.C. n'est plus à faire. Ce stade est dépassé. Ce qu'il faut actuellement, c'est une étude précise des faits, sous une forme scientifique ».

Un médecin guéri

après avoir vu un M.O.C.

sombre ensuite dans la folie



Le secrétaire de mairie de Cler-de-Rivière (Haute-Garonne) était sceptique, mais le « juge d'instruction » des M.O.C. garantit le sérieux de son enquêteur.

Guy a vu sa jument s'envoler au départ d'un M.O.C.

Cela s'est passé le dimanche 17 octobre 1954 et maintenant, en juin 1970, les habitants de Cler-de-Rivière (Haute-Garonne) se rappellent encore l'aventure arrivée au jeune Puyfourcat Guy, âgé de 22 ans et fraîchement libéré du service militaire. M. Verdier, vieux secrétaire de la mairie, m'a fait savoir qu'il avait difficilement admis, il y a 16 ans, les dires de Guy Puyfourcat, mais ce dernier était un jeune homme sérieux, sobre, intelligent, qui n'avait rien d'un hâbleur, ni d'un farfelu. Actuellement, M. Verdier pense qu'effectivement il s'est passé quelque chose et qu'on ne peut mettre en doute les dires de Guy.

Ce dernier a quitté la commune il y a 5 ans pour aller exploiter à Pau un restaurant. J'ai rencontré son père, accordé à son récit. Etre sûr de lui. De plus, s'il y a eu une enquête de la gendarmerie, elle pourra vous aider à situer le témoin, car elle aussi, s'est inquiétée du crédit à accorder à son témoignage, et elle possède des sources de renseignements que vous pouvez ne pas avoir.

M. Lagarde recommande à ses enquêteurs d'être également particulièrement attentifs et soigneux en ce qui concerne l'examen des lieux où le témoin déclare que le M.O.C. s'est posé. Il peut y avoir des traces. Dans ce cas, sept mesures à prendre :

- 1 Aux alentours des traces (5 mètres) et sur les traces, examinez les insectes rampants : escarabots, limaces, fourmis, etc. Si vous constatez des anomalies dans leur coloration, prélevez immédiatement quelques échantillons, une demi-douzaine de chaque sujet, que vous emballerez soigneusement pour la survie du transport : nourriture, humidité, aération, etc.
- 2 Pour l'étude comparative, il convient de recueillir les mêmes échantillons dans une zone saine et de faire un emballage identique et soigné.
- 3 Mettre dans la boîte, immédiatement la date, et de quoi il s'agit.
- 4 Examiner les alentours, les arbres suspects, la couleur des herbes, et si cela est justifié, un prélèvement d'échantillon.
- 5 Vérifier la température à l'emplacement des traces. Le terrain, et s'il est plus qu'à 10 mètres de là, il souhaitable de pouvoir grossièrement la différencier. Ce n'est pas tous les jours qu'elle arrive, et le thermomètre n'est pas prévu dans le dossier. Ce n'est pas fréquent, on ne peut pas le faire.

D'abord « situer » le témoin

« La première approche, dit M. Lagarde à ses enquêteurs, sera la description de la communauté dans laquelle vit le témoin : ouvrier, paysan, urbain. Le milieu familial, où vous pourrez recueillir des renseignements que le témoin n'a pas pensé de signaler. Un mot, un comportement éclaireront le témoignage. »

Puis il faudra vous intéresser au témoin lui-même. Que fait-il de ses loisirs, lit-il des romans de science-fiction, a-t-il déjà vu des M.O.C., lu des articles ?... Demandez-lui s'il n'a jamais été blessé, prisonnier de guerre, s'il a bonne vue, bonne ouïe, s'il n'a jamais eu de graves maladies... Les questions, bien sûr, ne doivent pas venir à la mitrailleuse, mais être amenées, de-ci de-là, au cours d'une conversation, en lui parlant de son travail, de son passé, de ses joies, de ses peines, de ses connaissances.

Il faut pouvoir situer le témoin, surtout s'il est important pour peser le crédit que l'on

Un éclair dans le ciel, un mystère... Avant de sourire, il convient d'étudier soigneusement tout ce que dit le témoin.

installé à Cler-de-Rivière, et il m'a dit avoir en mémoire ce qui s'était passé le 17 octobre 1954 vers 9 h 30. Son fils avait amené sa jument, âgée de 4 ans, pour aller chercher un râteau-faneur laissé la veille dans un pré situé de l'autre côté de la vallée à environ 2 kilomètres.

3 cris perçants

Presque en arrivant au sommet de l'espace de col par lequel le chemin franchit la colline, se trouve un terrain assez plat de 300 m² environ. En arrivant en bordure de ce terrain, et débouchant des taillis avec sa bête, le jeune Guy vit cette dernière apeurée, regardant vers la droite. A ce moment trois cris perçants, comme des cris d'oiseaux sauvages, se firent entendre et, en même temps, un engin s'éleva derrière un rideau d'arbres en direction de l'est, avec un sifflement. Un important déplacement d'air eut lieu et, à sa grande stupefaction, teintée de peur, Guy vit sa jument comme aspirée verticalement à 3 mètres environ de hauteur. Il avait dû lâcher la bride pour ne pas être soulevé en même temps. La jument tomba sur le sol comme une masse, avec un bruit sourd car c'est son corps qui avait heurté la terre et non ses membres. Elle est tombée sur les flancs.

Pendant ce temps l'engin était monté à 50 mètres de hauteur, au-dessus de toute scène marquant une espèce d'arrêt avant de foncer vers l'est. D'après le père du témoin, son fils, en lui faisant connaître ces faits, lui a dit qu'il s'agissait d'un engin circulaire de couleur grise, d'un diamètre de 1,50 mètre.

Le reflet de la vérité

D'autres faits analogues n'ont pas été remarqués de puis 1954 dans cette région. En conclusion, la personnalité du témoin, considéré comme intelligent, sobre, réfléchi, puis le scepticisme du père, transformé ensuite en certitude bien ancrée, prouvent que les faits qui précèdent sont bien le reflet de la vérité et qu'un engin inconnu, peut-être un peu plus grand que les dimensions indiquées, a bien survolé et attiré dans les airs la jument de M. Puyfourcat, laquelle était bien ferrée.

La reconstitution de cet événement a été confiée par le juge d'instruction des

Pour arriver à ce pré il fallait emprunter un chemin de terre creux, bordé de taillis, se dirigeant vers le sommet de la colline. Ce chemin était très peu fréquenté.

Donc le fils Guy Puyfourcat marchait à gauche de sa bête tout en la tenant par la bride.

En arrivant chez lui Guy confia à son père ce qu'il avait vu et ce qui s'était passé. Le père ne voulait pas le croire bien que le sachant très pondéré mais, après avoir vu dans quel état était la jument et sentant que son fils avait encore peur, il a bien compris que la vérité sortait de la bouche de son fils.

Avec ce dernier, dans l'après-midi, il est allé sur les lieux afin de chercher des traces pouvant avoir été laissées par l'engin. L'emplacement exact de ce dernier n'étant pas bien situé par suite du rideau d'arbres, ils bornèrent leurs recherches au terrain dégagé avant le col et ne trouvèrent rien.

La jument a été vendue 5 ans après, mais comme elle n'avait pas été utilisée à la reproduction, rien n'a été remarqué à ce sujet.

Une enquête de gendarmerie a été effectuée à l'époque, d'après le secrétaire de mairie, mais elle n'a pas recueilli plus de renseignements que ceux fournis par M. Puyfourcat.

M.O.C., M. Fernand Lagarde, un enquêteur d'une très haute compétence, M. Delphieux.

« Dans sa carrière, dit de lui M. Lagarde, sa compétence et ses succès lui ont valu le grade le plus élevé de sa spécialité. Il sait estimer la sincérité des témoins, et pour lui, nous a-t-il déclaré au cours de sa visite, leur sincérité ne fait aucun doute. »

Quant au dessin ci-dessus il a été réalisé d'après les photos des lieux prises par M. Delphieux. Il est dû à la plume de l'un des 12 dessinateurs qui font partie de l'équipe de « Lumières dans la nuit », M. Tallé.

Portrait robot

d'un Mystérieux

Objet Céleste

Un groupe de scientifiques de l'Oklahoma (U.S.A.) a établi le portrait robot d'occupant des M.O.C. d'après les détails de quelque 300 cas d'atterrissage. Une hypothèse formulée par



Q. Sandy est qu'il s'agirait non pas d'être présents sur la Terre, mais de leurs images en relief émises depuis d'autres planètes, comme des messages. Les rayons laser qui reconstituent maintenant l'image en relief donne un intérêt nouveau à cette hypothèse.

nomène, et il importe que l'enquêteur se préoccupe des suites de l'observation.

Dans les 8 jours qui suivent, et plus tard, quelquefois des mois selon les cas, il devra revoir ce témoin et s'enquérir de faits nouveaux.

Sa curiosité devra s'exercer sur l'état physique : fatigue, sommeil, ou insomnie, maladie ou guérison... sur son comportement : rêves, hallucinations... sur une modification de ses pensées, de ses idées antérieures ; il peut être devenu croyant par exemple, ou l'inverse, ou d'inquiet avoir acquis la sérénité, ou l'inverse.

Et M. Lagarde d'affirmer pour conclure :

« Tous ces phénomènes, nous les avons constatés. Il s'agit donc d'enquête difficile, demandant beaucoup de doigté et de discrétion mais indispensable pour l'étude du phénomène. »

Lumières dans la nuit et LE PARISIEN libéré.

PROCHAIN ARTICLE : A Evillers, dans le Jura, les M.O.C. sont venus 30 fois en 20 ans

Le travail d'enquêteur sur les mystérieux objets volants n'est pas aussi simple qu'il peut paraître à certains. Il ne suffit pas d'aller bavarder quelques instants avec un témoin et de repartir satisfait.

C'est une réelle investigation des lieux que nous exigeons de l'enquêteur, dit M. Lagarde. La curiosité de celui-ci doit s'exercer dans tous les domaines, y compris ceux qui paraissent extérieurs au phénomène. C'est la description de l'ambiance et du milieu dans lequel vit le témoin qui permet de comprendre ses réactions. L'enquêteur, s'il doit être curieux, doit demeurer neutre. Il ne se déplace pas pour faire un reportage sensationnel, mais pour recueillir des faits précis et les exposer aussi simplement et objectivement que possible.

L'équipement du parfait enquêteur

L'enquêteur doit, avant tout, se munir d'une carte à grande échelle, de préférence au 1/20.000^e représentant la région où il se propose de mener son enquête. Il se munira d'une boussole, d'une montre, d'un mètre et d'une pelote de ficelle. Mais, sur cette ficelle, il aura fait, au préalable, tous les un ou deux mètres, des nœuds afin de lui permettre de prendre des mesures rapides : par exemple, « un triangle de côté 3 m, 4 m, 5 m, permet de tracer une perpendiculaire ».

Dans toute la mesure du possible, l'enquêteur doit avoir un appareil photographique afin de pouvoir compléter son dossier par des photos des témoins, des lieux et, si le cas se présente, garder une trace des passages ou des indices laissés par les M.O.C. Un magnétophone est, lui aussi, recommandé. « Outre qu'il fait gagner un temps précieux sur place, il conserve le dialogue dans toute sa fraîcheur et son exactitude ».

Quant aux témoins, les enquêteurs doivent les entendre seuls, séparément, « pour éviter la suggestion ». Il est extrêmement important de laisser parler le témoin le couper ni l'interrompre, dit M. Lagarde. Si vous le

coupez, il perdra le fil de son récit et pourra oublier ce qu'il voulait vous dire. Il faut, au contraire, le laisser parler, vivre avec lui les instants qu'il évoque, l'encourager s'il s'arrête, être suspendu à son récit comme un enfant aux lèvres d'un conteur ».

L'art de mener une enquête

Une fois le premier récit enregistré, l'enquêteur passe « au questionnaire qui va éprouver tout ».

Dans le questionnaire type que chaque enquêteur reçoit, 43 questions principales sont prévues par M. Lagarde. Nous n'en résumerons que 10, essentielles et particulièrement révélatrices de l'esprit d'ans lequel chaque personne est contrainte de mener son enquête.

- 1 Les premières questions portent essentiellement sur la qualité du témoin (ses nom et prénoms, sa profession et son âge) et les conditions atmosphériques qui régnaient au moment de son observation.
- 2 Comment le témoin s'est-il aperçu de l'atterrissage du mystérieux objet céleste ? Comment se présentait l'engin ? Quelle était sa forme, sa couleur, ses dimensions ?
- 3 Quel a été le comportement de l'objet pendant l'observation ? Bougeait-il ?
- 4 Y avait-il des occupants ? Où ? Dedans ? Dessous ? Autour ? Combien ?
- 5 Pourriez-vous décrire les occupants ? Taille, corpulence, bras, jambes, tête, vêtements, coiffure, détails du visage, des pieds, des mains.
- 6 Que faisaient-ils ? Immobiles ? Occupés ? Tenaient-ils quelque chose à la main ? A quoi cela ressemblait-il ?
- 7 Indiquer le trajet des occupants. Comment s'est effectuée leur rentrée pendant l'observation, s'ils étaient hors de l'engin ?
- 8 Qu'a vu le témoin au moment du départ ? Qu'a-t-il éprouvé ?
- 9 Le témoin a-t-il souffert de troubles des yeux, insomnies, maux de tête, évanouissement, saignement de nez, angoisse, chahuts, picotements, froid... ?
- 10 Si le témoin a une montre, lui demander si elle fonctionnait toujours aussi bien qu'avant.

Guérison d'un médecin paralysé

C'est en procédant minutieusement à ce genre d'interrogatoire que l'un des enquêteurs de M. Lagarde a pu reconstituer

l'aventure extraordinaire survenue à un médecin. Son nom demeure secret, car, comme nous allons le voir, l'affaire a eu des suites particulièrement graves. Le docteur A... venait de rentrer d'Algérie et avait ouvert un cabinet de consultation quelque part dans le sud-ouest de la France. En Algérie, alors qu'il circulait en jeep, le docteur A... avait sauté sur une mine. Sa jambe gauche avait été gravement touchée et il était resté partiellement paralysé.

Un soir d'été, alors qu'il était seul chez lui avec son fils âgé de quelques mois, il est réveillé vers deux heures du matin par les cris aigus du bébé. Il se lève précipitamment pour aller le consoler, lorsqu'il voit une très vive lumière à travers sa persienne de sa chambre. Il va chercher l'enfant dans son berceau et le serre dans ses bras. Puis il revient vers la fenêtre. Le mystérieux objet a disparu. Le chercheur l'enfant et retrouve lui-même le sommeil.

Le lendemain matin, il est de nouveau réveillé par des cris. Mais cette fois, c'est la bonne qui l'appelle.

En donnant son bain au bébé, la brave fille a découvert une croix rouge dessinée sur le ventre du petit. Étonnement du médecin qui, bien entendu, ne trouve aucune explication. Il se rappelle seulement l'apparition de la nuit, mais ne fait pas encore le rapprochement.

Et puis, brusquement, il se rend compte que ses douleurs à sa jambe blessée ont disparu, qu'il marche comme avant et que sa paralysie s'est évanouie. C'est alors qu'il commence à se poser la question : y a-t-il corrélation entre la visite du mystérieux objet, l'apparition de la croix rouge sur le ventre de son fils et sa propre guérison ?

Les choses se compliquent encore un peu plus lorsque, faisant lui-même sa toilette, il découvre qu'il a, lui aussi, été marqué d'une croix rouge et au ventre. Tout comme son fils.

La vision était-elle si effrayante ?

Dans ce cas, l'enquête a été menée dans le cadre des investigations de « Lumières dans la nuit ». La sincérité du docteur A... n'a pas été mise en doute. Son équilibre psychique était excellent au moment des faits. Il fallut bien admettre l'évidence : le docteur A... avait été guéri par l'apparition du mystérieux objet. Un M.O.C.

Depuis, malheureusement, le choc subi par le docteur A... ayant été trop fort sans doute, il a sombré dans la folie. Mais les enquêteurs sont formels : su

Le dossier fantastique que tout le monde attendait

A ÉVILLERS (DOUBS)

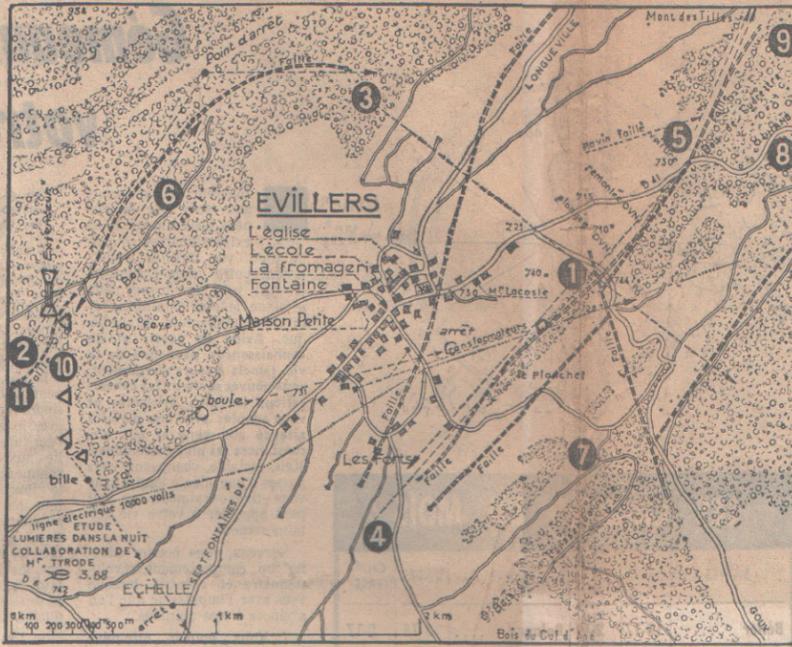
LES M.O.C.

(Mystérieux Objets Célestes)

sont

venus

30 FOIS en 2 ANS



Les onze mystères d'Evillers

- 1 M. Tyrode voit un chapeau melon volant
- 2 Une traînée rouge qui s'arrête, change de direction et repart
- 3 Objet ovale et grisâtre
- 4 Une assiette passe à 20 mètres au-dessus de la tête de M. Tyrode
- 5 Première boule rouge
- 6 Une boule rouge en plein jour
- 7 Une boule rouge avec des protubérances
- 8 une boule qui décrit des ellipses
- 9 8 personnes voient un engin
- 10 Un objet ayant la forme d'un extenseur
- 11 Triangle bordé de rouge.

PHOTOGRAPHIE

par M. Froidevaux, chef de chantier à François (Doubs), un M.O.C. au moment où il quitte le sol.



veillée funèbre lorsqu'il est « assailli » par une vive lumière, une boule rouge éblouissante.

« A la vue de cet objet, raconte M. Tyrode, M. Brulard se sentit pris d'un malaise vague : il ne sentait plus qu'il marchait... La lumière était si vive et agissait si fortement sur son esprit qu'il passa devant sa porte sans s'en rendre compte. Il se sentit fatigué durant trois jours et fut atteint d'une maladie que le docteur n'a pu préciser et qui peut-être a quelques rapports avec l'irradiation qu'il a subi de l'objet. »

A BRAZÉY-EN-MORVAN, M. Michot, son fils et M. Margerie virent, posé dans un pâturage, « un cigare de 12 mètres de long, la pointe effilée vers le sol, y reposant sur un socle de terre par l'intermédiaire de bécquilles; blanc sûrement, peut-être blanc et noir ».

L'enquête menée ensuite par M. Tyrode a précisé qu'à l'endroit où s'était posé l'engin l'herbe « avait subi comme une brûlure, deux brebis avaient disparu, une troisième a été retrouvée morte et... les limaces nombreuses dans les prés avaient changé de couleur.

Les petits

êtres noirs se manifestent

Le lundi 17 juillet 1967, 3 heures de l'après-midi, dans la campagne d'Arc-sous-Cicon, dans le Doubs. Des enfants jouent en lisière du bois des Clavères, Soudain, Patricia Despoix, 6 ans, se met à crier :

« J'ai vu trois Chinois tout noirs, ils sont petits et ils rient entre eux selon une sorte de musique RA, RA, LE, TRE, LA... »

Une heure plus tard, Joëlle Ravier, 15 ans, et Marie-Reine, 13 ans, aperçurent un « petit être noir qui courait. C'est Joëlle qui raconte ce qu'elles ont vu à 25 mètres d'elles :

« Il mesurait environ 1 m. 10 et il était tout noir. Il avait une tête à peu près normale, et non pas comme une pomme de terre, comme l'a indiqué la presse, elle paraissait volumineuse, sans que l'on puisse distinguer des organes, comme si une tête normale était recouverte de quelque chose de noir (casque, masque, scaphandre). La partie supérieure semblait briller un peu, ou réfléchir la lumière. Il avait un cou, des épaules et des bras, qui bien qu'entrevus semblaient proportionnés à sa taille. Son ventre paraissait assez gros. »

Il se déplaçait très rapidement, courant à la manière d'un homme, mais beaucoup plus vite qu'un homme normal ne pourrait le faire sur un tel terrain. Il se déplaçait à grandes enjambées souples, ses pieds touchant le sol d'une manière très légère et continua de courir en montant sous la haie.

C'est alors que les filles remarquèrent qu'il semblait être vêtu d'une sorte de collant noir qui le mouillait, sauf aux jambes où il paraissait moins adhérent. Sur les fesses quelque chose comme un pan d'habit très court semblait flotter.

Le personnage disparut dans la haie qu'il parut avoir traversé en direction de la forêt proche. Joëlle se précipita à sa poursuite, traversa aussi la haie mais ne vit plus rien.

Tous les enfants rentrèrent alors au village pour raconter l'affaire. Ils n'étaient ni mentalement apeurés ni riant même de leur aventure.

Le soir même, vers 19 h. 30, M. Ravier père se rendit sur les lieux, mais n'aperçut aucun personnage.

Le lendemain, une bonne par-

tie des habitants d'Arc se rendit sur les lieux. C'est alors qu'ils découvrirent non loin de l'endroit où les enfants avaient vu les petits êtres, une sorte de grand rond de 3 ou 4 mètres de diamètre où l'herbe était encore brûlée. Cette tache dégageait une odeur particulière mais indéfinissable.

Le témoin principal est un collègue de M. Tyrode, un instituteur. Les acteurs sont des enfants, les élèves mêmes de l'instituteur, parmi lesquels son propre fils. Les faits se déroulent le 4 juin 1970.

Les enfants jouent dans la belle maison, abandonnée de l'homme le plus riche du village. Et, pendant près de trois heures, ils vont voir des petits êtres habillés de rouge, qui se déplacent comme des petits gnomes. Puis une bête monstrueuse, un énorme chien gris, avec des pattes de veau, se précipite à travers une fenêtre, dont il brise la vitre pour rejoindre les petits gnomes, qui disparaissent entre ses pattes vers la forêt prochaine.

Cette nouvelle scène que raconte M. Tyrode se passe à proximité du lac de Saint-Point dans le Jura que connaissent bien les touristes de l'été. Nous sommes le 18 octobre 1964. Il est 10 heures du soir. Une jeune fille, Mlle Marie-Louise Bourriat, rentre chez elle, au hameau du Vézenay. Elle est à vélo. Elle commence par apercevoir une vive lumière rouge. Puis, sur le bas-côté de la route elle voit nettement dans la lumière de son phare, un homme vêtu d'une gabardine, complètement immobile, accompagné de deux petits êtres entièrement noirs. A l'approche de Mlle Bourriat les petits êtres traversent la route, en marchant et sans se hâter. Ils passent à moins de 10 mètres devant elle. Quant à l'homme, il reste parfaitement immobile.

Après avoir mené l'enquête, refait pas à pas l'itinéraire de Mlle Bourriat, M. Tyrode dit :

« Les deux petits êtres ne peuvent pas être des humains vu leur comportement étrange. J'ai de plus en plus la conviction que l'apparition de la lumière rouge, de l'homme, des deux êtres et de l'objet rouge s'élevant, sont des faits qui ont entre eux des liens très étroits. Un M.O.C. aurait-il atterri déposant ses occupants accompagnés d'un terrien, peut-être leur « prisonnier » ? Cela n'aurait rien d'impossible.

Six jours plus tard survient un nouvel événement : à trois heures du matin, le 10 juin, la belle maison est complètement détruite par un incendie.

La question que se posent les enquêteurs de « Lumières dans la nuit » est la suivante :

« Des petits êtres descendus d'un M.O.C. ont-ils brûlé la maison pour effacer leurs traces ? »

A ce jour, l'enquête menée par le gendarmier n'a pas découvert les causes du sinistre ni trouver un coupable.

Un nouveau mystère dans le Jura.

© Lumières dans la nuit et LE PARISIEN libéré.

Des enfants voient des petits gendarmes rouges puis... un incendie éclate

Le dernier fait étrange auquel M. Tyrode a été mêlé à pour décor une grande et belle demeure bourgeoise d'un village voisin d'Evillers. M. Tyrode garde pour lui le nom des lieux et des personnages, car l'événement est tel « qu'il faut observer la plus grande prudence. En effet, on ne sait pas où un tel événement peut nous emmener ».

Le soir, le fils de l'instituteur fait un récit complet de l'événement à son père et dessine sur le tableau noir la silhouette des petits gendarmes. Le lendemain, jour de classe, au moment de la récréation, l'instituteur définit à ses élèves des dessins de gnomes, qui ont vu.

Chose extraordinaire, tous les élèves présents sur les lieux font un portrait identique des « petits gendarmes ». Et leurs récits coïncident tous.

Et le soir même, l'instituteur se rend sur les lieux et découvre, à l'endroit où les enfants ont vu sauter le « chien aux pattes de veau », des traces qui ne sont pas celles d'un chien, ni d'un loup, ni d'un veau... peut-être un hippopotame.

Pour l'instituteur, il n'y a aucun doute, les enfants ont bien dit la vérité.

Six jours plus tard survient un nouvel événement : à trois heures du matin, le 10 juin, la belle maison est complètement détruite par un incendie.

La question que se posent les enquêteurs de « Lumières dans la nuit » est la suivante :

« Des petits êtres descendus d'un M.O.C. ont-ils brûlé la maison pour effacer leurs traces ? »

A ce jour, l'enquête menée par le gendarmier n'a pas découvert les causes du sinistre ni trouver un coupable.

Un nouveau mystère dans le Jura.

© Lumières dans la nuit et LE PARISIEN libéré.

Prochain article : Pendant 6 mois, une famille entière de l'Aveyron a vu des M.O.C.

Il affirme les avoir vus, et il croit dur comme fer à l'existence des Mystérieux Objets Célestes (M.O.C.). De plus, il a mené 150 enquêtes et interrogé des centaines de témoins qui ont vu non seulement des M.O.C., mais aussi des petits êtres, qui ne sont pas des petits hommes..., des êtres qui disparaissent mystérieusement, soudainement, comme les M.O.C.

Cet homme qui a vu les M.O.C., nous l'avons rencontré : il est instituteur, depuis 20 ans, à Evillers, petit village du Jura, à 20 kilomètres de Pontarlier. Il s'appelle Jean Tyrode. Il a 51 ans. Enfant du Jura, solide, trapu, il a les pieds sur terre et la tête sur les épaules. Et pourtant ce qu'il raconte sort tellement de l'ordinaire et du normal...

Evillers, 350 habitants, est logé sur le plateau jurassien à 730 m d'altitude. Des vaches paissent dans les prés, riches et gras. Le village est entouré de forêts de sapins noirs ; bois du Cui-d'Ane, bois du Désert, mont des Tilles. C'est ce décor calme et majestueux qui, depuis vingt ans, a été le témoin de quelque trente phénomènes inexplicables mais dûment observés par plus de cent personnes : soucoupes volantes, cigares célestes, triangles lumineux, rectangles percés de fenêtres éclairées, boules aux couleurs changeantes, étoiles qui changent de direction. Et puis les petits êtres qui se manifestent par trois fois...

Evillers et le Jura, constituent un site privilégié pour l'observation des M.O.C., dit Jean Tyrode.

Un M.O.C.

me survole à 20 mètres... »

Tout a commencé en juin 1952. Le dernier phénomène s'est produit le 4 juin 1970. Depuis, la population attend. La première apparition a donc lieu à la fin d'un bel après-midi de juin 1952. Il est 6 heures du soir. Jean Tyrode se tient sur le porche de la fromagerie d'Evillers, en compagnie d'autres personnes.

C'est alors qu'apparaît sur la gauche, une « chose » sombre, sans lumière, presque noire. Cela ressemblait à un énorme chapeau melon, nous dit M. Tyrode.

La « chose » évoluait à quelques centaines de mètres du groupe d'observateurs, à environ 50 mètres du sol. Elle se produisait sans aucun bruit perceptible. Suivant une trajectoire nord-sud, le mystérieux objet céleste disparut sur la droite, caché par les maisons du village.

Chose encore plus étrange, remarque M. Tyrode, bien que le M.O.C. ait été opposé au soleil, on ne vit aucun reflet.

Pendant l'hiver 1954, Jean Tyrode voit de la fenêtre de son école une mystérieuse traînée lumineuse qui passe du rouge au violet avant de disparaître. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'un phénomène de direction. Au printemps 1964, c'est un « objet », ovale et grisâtre, sombre et sans reflet, d'un diamètre égal à celui de la moitié de la lune, qu'il voit se déplacer du côté de l'église d'Evillers. Et puis c'est le grand événement du 22 mai 1967. Il est 10 heures du soir, Jean Tyrode rentre en voiture à Evillers. Il sort d'un bois à 1 kilomètre des premières maisons. C'est alors qu'il remarque une lueur insolite qui semble se diriger vers lui. Il arrête sa voiture et descend rapidement pour mieux observer le phénomène.

La lueur grossit et se rapproche. Elle est maintenant à 300 mètres, il s'agit d'un engin lumineux émettant une lueur jaunâtre-verdâtre diffuse. C'était couleur tilleul pâle, nous précise M. Tyrode. Comme j'avais entendu dire que ces engins pouvaient couper le circuit électrique des voitures, je me

précipite vers la mienné et ramène le moteur en marche et allume les phares pour voir ce qui va se passer. Et il retourne au plus vite observer le phénomène.

Comme nous demandons à M. Tyrode s'il n'avait pas d'appareil photographique, il nous répond que dans sa précipitation il a oublié de prendre la caméra qui ne le quitte jamais dans sa voiture.

« J'étais fasciné par ce que je voyais. J'ai totalement oublié que je pouvais essayer de photographier. Vous savez, dans ces cas-là, on a l'esprit un peu paralysé... »

Quant au M.O.C., il est toujours là à avancer vers M. Tyrode. Il se présente d'abord de profil. Il a l'aspect d'une « assiette creuse retournée dont la petite extrémité du creux aurait été lumineuse et le rebord opaque. Maintenant, il est sensiblement à la même hauteur que lui. Un moment, il est même plus bas et il en aperçoit le dessus qui offre l'aspect d'un disque sombre rendu visible par la fluorescence.

« J'avais l'impression que le M.O.C. suivait très exactement les vallonnements du terrain, raconte M. Tyrode. Quant à ses dimensions, les les ai évaluées à 15 à 20 mètres de diamètre et 2,50 m de haut. La partie lumineuse était tronçonnée, et la luminosité était interrompue par des raies sombres, comme pourraient le faire les montants métalliques d'un châssis vitré éclairé de l'intérieur.

Le M.O.C. continue à avancer, arrive à proximité de M. Tyrode et lui passe au-dessus de la tête, à la verticale, à moins de 20 mètres de haut. Sa vitesse ? Environ 20 kilomètres à l'heure, estime-t-il.

« Vu du dessous, l'engin n'était pas lumineux, précise M. Tyrode. J'aperçus seulement un disque sombre dont je ne distingue le contour que parce qu'il est faiblement éclairé par-dessus... Par ailleurs, je n'ai entendu, à son passage, aucun bruit. De plus, il n'y avait aucune lumière émanant de l'appareil pour éclairer la route ou les bois.

« La seule chose que j'ai remarquée au passage du M.O.C. au-dessus de la route, se souvient M. Tyrode, c'est une sorte de picotement, un crépitement d'aiguilles lumineuses, couleur tilleul pâle, de très faible intensité. Il est 22 h 14. Le M.O.C. prend de l'altitude et disparaît vers le nord-nord-est. L'observation de M. Tyrode a duré exactement 14 minutes.

Evillers : point chaud du territoire français

Comme M. Tyrode nous raconte cet extraordinaire épisode, d'une voix calme et sûre, il promène ses yeux bleu pâle sur le paysage d'un vert acide, doré par le franc soleil de midi. Comment est instituteur de 51 ans, respecté de tous dans son village, aurait-il pu inventer une

ILS LES ONT VUS



JOËLLE RAVIER, 15 ans, a vu, à Arc-sous-Cicon (Doubs) un petit être noir « qui se déplaçait rapidement. Ses jambes ne paraissent pas toucher le sol. »



M. JEAN TYRODE, 51 ANS, INSTITUTEUR A ÉVILLERS (DOUBS). Le voici ici devant le clocher de l'église d'Evillers.



TRACES D'UN M.O.C. ? Cette photographie, prise par une section spéléologique du Jura, a été découverte, près d'Arinthod (Jura), ces traces d'un Mystérieux Objet Céleste qui se sont creusées dans le sol par les pieds de M. Tyrode et de ses collègues. Ils ont 12 centimètres de profondeur et 30 centimètres de diamètre.

semblable histoire ? Dans quel but, dans quel intérêt ?

Tout un après-midi et une partie de la nuit, M. Tyrode nous raconte ce qu'il a encore vu depuis cette mémorable nuit de mai 1967, et ce qu'on vit sa femme, ses enfants, ses voisins et une centaine d'habitants d'Evillers. Comment se fait-il que tant de gens voient tant de « choses » ?

« Il est possible que je leur aie appris à ouvrir les yeux, répond M. Tyrode. Et puis, comme je n'ai pas eu peur de dire ce que je voyais, tous ceux qui voyaient et qui se faisaient par peur du ridicule, n'hésitent plus à parler.

Pour le juge d'instruction des M.O.C., M. Fernand Lagarde, qui depuis sa retraite de la S.N.C.F. consacre tout son temps à accumuler les témoignages des sept cents enquêteurs de « Lumières dans la nuit » (voir notre journal du 21 mai), « il ne fait aucun doute que des événements extrêmement importants aussi bien sur le plan scientifique que sur celui de la connaissance des M.O.C. sont en train de se dérouler à Evillers ».

« Pour nous qui suivons depuis longtemps les évolutions des M.O.C., dit M. Lagarde, Evillers est devenu, pour des raisons à découvrir, un point chaud de notre territoire.

De plus, aussi bien M. Tyrode que M. Lagarde ont fait une étrange constatation : sur les onze manifestations des M.O.C. qui se sont produites à Evillers (voir carte ci-dessus, six se sont produites à proximité des failles géologiques, configuration du terrain particulière au Jura. La question qu'ils se posent est donc de démasquer les mystérieuses raisons de l'alliance secrète qui

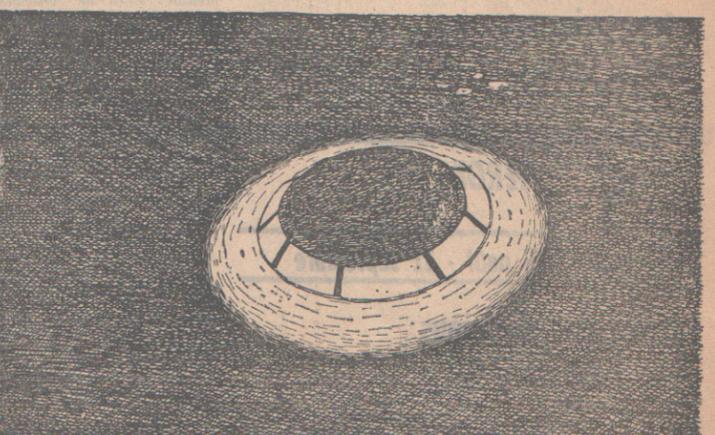
semble exister entre les M.O.C. et les failles géologiques. Au Mais, l'explication n'est avancée, M. Lagarde souhaite qu'Evillers soit choisi pour devenir un centre de recherches scientifiques.

Le chat hurlait pendant que son maître photographiait le M.O.C.

Des explications scientifiques seraient, en effet, souhaitées et sur ce qui se passe à Evillers, de dans la région du Jura. Tant mystérieux phénomènes extraordinaires, les terribles, confondants, pour décrire quels M. Tyrode, conseiller de comme le meilleur enquêteur s'est « Lumières dans la nuit » a efforcé patiemment de faire paraître toute la réalité.

Dix témoins ont vu le même M.O.C. le 12 décembre 1968 et ce 17 heures et 18 heures « un cercle blanc, entouré d'une lueur jaune intense et très mince ». L'un des témoins, même vu autour de la « d'un mière » arrêtée au milieu du chemin « des personnages » agiles des ombres chinoises, s'intent devant la lumière ».

Un autre, M. Froidevaux, chef de chantier à François, donsuu M.O.C. ; il a réussi à prendre un exploit que doivent lui de voir tous les observateurs M.O.C. ; il a réussi à prendre une photo (voir en haut à dr



DESSINE Selon les indications de M. Tyrode, le M.O.C. qui est passé à 20 mètres au-dessus de sa tête, le 22 mai 1967.



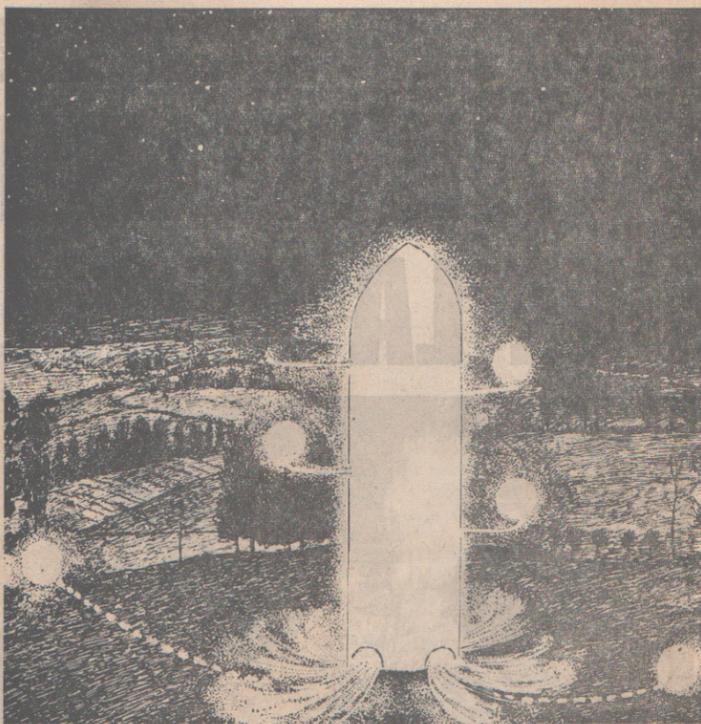
● Intrigué, le père de famille est sorti, à pied, de la ferme, pour aller voir de plus près la « boule » apparue à quelques mètres... et le mystérieux objet le suit.

IV. Le dossier fantastique que tout le monde attendait

UNE FAMILLE ENTIÈRE A VU DE MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES PENDANT 6 MOIS !

La preuve de l'existence des Mystérieux Objets Célestes est aujourd'hui fermement établie pour les 2.000 adeptes de l'organisation de surveillance des M.O.C. baptisée Lumières dans la nuit.

Grâce au travail de 700 enquêteurs opérant sur l'ensemble du territoire français « un faisceau de preuves est maintenant réuni ». (Voir P.L. des 11 et 21 mai.)



● Le mystérieux « obus » lumineux tel qu'il est apparu plusieurs fois aux habitants de la ferme qui l'ont décrit comme un arbre qui brûlait, mais sans fumée, ni flamme... Autour de lui, les boules dansent un étrange ballet, avant que le « machin » ne s'envole en émettant une buée verdâtre.

“ JE ME SUIS SENTI PARALYSÉ lorsque la soucoupe s'est envolée...”

■ L'extraordinaire « affaire de l'Aveyron », où, de juin 1966 à janvier 1967, une famille entière a vu des M.O.C., a fait l'objet d'une enquête serrée qui s'échelonne sur plusieurs mois. Quatre enquêteurs de Lumières dans la nuit y ont participé parmi lesquels un médecin, le docteur Dupin de la Guévière et le juge d'instruction des M.O.C. lui-même, M. Fernand Lagarde.

Les récits des témoins des hallucinantes apparitions de M.O.C. ont été enregistrés sur bandes magnétiques. Ce document, qui dure près de deux heures, est exceptionnel.

Nous sommes le 15 juin 1966, vers 21 h 30, dans une ferme de l'Aveyron. Une vieille ferme bâtie en 1766, où habitent la grand-mère (76 ans), la fille, le gendre et leur fils. Deux chiens qui font aboyer « contre les choses ». La grand-mère répond la première, car elle a été la première à voir les choses. « J'étais à la fenêtre... un petit moment... parce que des fois, quand on est âgé, on va respirer l'air, on n'importe, mais jamais je n'avais vu des lumières comme ça !... des choses comme ça ! Ça n'éclairait pas... c'étaient des feux ! des feux ! des feux !... Vous en voyez plusieurs à ce moment-là... hé bien... c'était un peu grand comme trois têtes d'homme.

« Tout d'un coup ça a monté un peu plus haut... là... côté A que tu as dit... s'adressant à son gendre, c'est alors que j'ai vu mais c'est-ce que ces feux ? Il ne tonne pas, il ne fait pas orange, qu'est-ce qu'il y a ? Alors j'ai appelé. Je suis trop vieille, je ne veux pas voir des choses comme ça ! Si ça doit continuer à se déplacer comme ça, qu'est-ce que nous allons devenir enfin ? Après ça se déplace... ça va au coin de la maison... ça va au bien quand je vous ai appelé (en se tournant vers son gendre)... C'est alors que je suis ée saisie de peur (les boules étaient à 90 mètres). Mais si cela monte davantage, ça ira dans la grange, tout va brûler, la maison et nous avec... et je l'ai appelé... je l'ai appelé... »

Il y avait six boules

C'est au tour du gendre de poursuivre le récit. Les enquêteurs l'interrogent : « Alors on vous appelle. Vous êtes dans la chambre voisine, au premier étage. Dites-nous ce que vous avez vu, ce qui s'est passé. » « Oui... j'ai été à la fenêtre, je n'ai rien vu sur le moment... je n'ai rien vu... je n'ai rien vu... J'ai attendu deux ou trois minutes... puis j'ai vu une boule... là... à 15 mètres de la maison... J'ai dit, elle avait raison ma mère... elle avait raison... elle avait raison... Elle était près de la maison, près du mur ? » « Oui à 15 mètres. » « Que faisait-elle là ? » « Hé bien... je ne sais pas... à ce moment elle était immobile... elle est restée là deux ou trois minutes... tac comme on tourne un bouton... je ne vois plus rien. » « Elles réapparaissent plus loin ? » « Eh bien, oui... à 1 kilomètre... à 500 mètres... ça dépendait. Ça on voyait, puis... tac... tac... » « Et entre l'extinction et le nouveau point il se passait longtemps ? » « Oh non ! quelques secondes. Deux ou trois secondes, pas plus. » « Elle avait une forme ronde avez-vous dit ? » « Oui, ronde... oui... plus bombée en haut qu'en bas... le bas était plus aplati. » « Vous êtes sorti à ce moment-là ? » « Alors je suis sorti... je suis allé voir... Là (il nous conduira plus tard à l'emplacement qu'il occupait dans sa vigne au moment de son observation ; em-

placement situé à 50 mètres de l'ouest de la ferme). » « Que s'est-il passé ? » « J'ai regardé la pendant un moment... un moment... elles tournaient... il y en avait six alors à ce moment-là. » « Vous dites qu'il y avait six boules ? » « Oui... à 1 kilomètre, 1.200 kilomètre environ... elles tournaient dans un champ... enfin dans un carré de terre quoi... je ne sais comment vous dire... dans un champ, dans un champ. » « Comment vous dire d'ici... comment vous dire d'ici... je pouvais pas remarquer... à 50 mètres l'une de l'autre peut-être... même peut-être pas... je sais pas et je les voyais se déplacer. » « Tout d'un coup... ha ! elles se déplaçaient au pas de l'homme... comme un tracteur quoi... quand je dis un tracteur je veux dire... en première. » « L'une derrière l'autre ? » « Oui... l'une derrière l'autre.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

Il voit un obus lumineux

« Elles restaient lumineuses en se déplaçant ? » « Elles tournaient à distance... restaient lumineuses en se déplaçant. » « Je dis c'est un tracteur... un tracteur... mais il n'y avait pas de bruit... Je l'aurais entendu, parce que, la nuit, on entend un moteur de loin... mais je n'ai rien entendu. » « C'est pas un tracteur... c'est drôle... il n'y en aurait pas tant quand même... tant de lumière ! » « Alors elles ont tourné là pendant... je sais pas... demi-heure... tant de lumières... Je n'ai pas pu comprendre ce que c'était... » « Puis à un moment donné... ça s'est accroché... ça disparaissait... (son fils lui souffle le mot) à l'obus. »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

Le père n'ose pas lancer une pierre

« Ça » m'a suivi sur 60 mètres environ... à peu près... et alors il y avait un passage où je voulais aller passer moi... pour passer par derrière. Alors ça me suivait tout le long, tout le long, tout le long... Moi je me suis arrêté là où je voulais passer par derrière et je « machin » s'est arrêté là... sur le passage... Je dis, maintenant, ce n'est pas la peine d'insister... je ne peux pas passer. » « Le fils (intervenant à son tour)... J'ai vu la boule quelques minutes après... j'en ai vu une qui... enfin... de l'autre côté

là-bas de la fenêtre. Elle était partie sur un petit chemin là qui monte... et j'ai dit tiens cette fois il y a quelque chose. » « Alors vous êtes redescendu ? » « Alors là, je suis descendu. » « Vous êtes redescendu, parce que vous étiez déjà descendu une fois et comme vous n'avez rien vu vous étiez remonté ? » « Oui, oui. » « Alors c'est cette fois que vous avez aperçu tous les deux ce fameux « obus » ? » « Oui, oui, oui ! » « Tous les deux ? » « Oui, oui ! Ils sont venus m'appeler par là... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Les deux chiennes poursuivent le M.O.C.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

Le M.O.C. repart à une vitesse incroyable

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Je flottais au-dessus de mon corps »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

Paralysé

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

« Vous n'aviez pas vu « l'obus » encore... » « Ah si ! Ah si ! Si, si, je l'avais déjà vu ! » « Et quelle allure cela avait-il ? » « Mais c'était lumineux... c'était lumineux... j'ai cru que c'était un arbre qui brûlait, moi... mais je ne voyais ni flamme... ni fumée, ni flamme. » « C'était blanc ? » « C'était lumineux quoi. » « De la même couleur que les boules ? » « Oui, de la même couleur que les boules... pareil... de la même couleur. » « Et les boules sont allées rejoindre le... » « Oui... ce « machin » là.

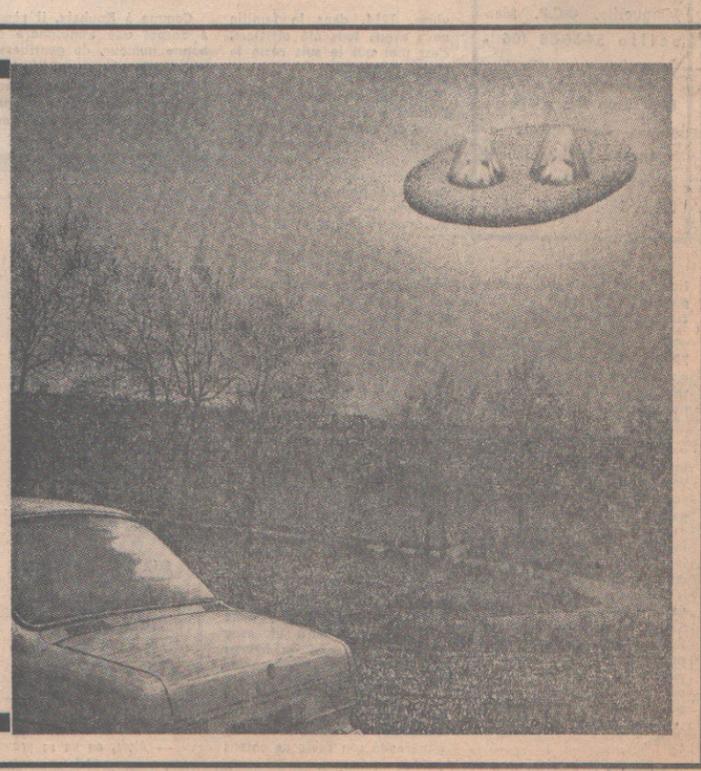
Tout paraissait être rentré dans l'ordre... à peu près... les « boules » ayant été absorbées par le... « machin ». Le témoin, intrigué, mais las d'observer, rassuré pour l'instant, étonné du spectacle auquel il venait d'assister, est rentré dans la ferme pour aller se coucher. Le père prend à son tour la parole pour raconter ce qui s'est passé le vendredi 6 janvier 1967. « Le père... Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! moi je suis sorti dehors à l'écurie... pour voir le bétail quoi ! Alors j'ai vu cette lumière... à 50 mètres même pas... à 3 mètres de la maison. Je me suis dit qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est que ça ? Vite je suis venu chercher une lampe de poche, et je dis... tu vas passer par derrière pour voir ce que c'est... oui... ah ! quand je suis passé par derrière, ça m'a suivi... Ça m'a suivi tout le long de la route... »

PROCHAIN ARTICLE :

« L'existence des M.O.C. cas de conscience pour la science. »



● Reconstitué par le dessinateur R. Talle, l'étonnant spectacle qui s'offrit à M. N., dans sa voiture arrêtée par une puissance mystérieuse : devant lui, sur la route, une boule lumineuse, et, dans le ciel, la soucoupe aux deux dômes transparents, occupés par des êtres casqués.



L'existence des M.O.C. cas de conscience pour la science !

Pour 2.000 Français, adeptes de « Lumières dans la nuit », un M.O.C. (Mystérieux Objet Céleste), ça existe. Mais qu'est-ce que c'est ? Sur tout le territoire, 700 enquêteurs, dirigés par un « juge d'instruction », M. Fernand Lagarde (voir « P.L. » du 1^{er} juin), accumulent les preuves et confrontent les témoignages. 400 détecteurs magnétiques sont en alerte permanente pour saisir la moindre manifestation.

40 caméras se tournent, à chaque nuit claire, vers le ciel pour essayer de fixer « quelque chose » sur la pellicule, ne serait-ce qu'une étoile en trop...

Que cherchent, en fin de compte, tous ces gens ? La preuve décisive qui mettra la science officielle en mouvement, disent-ils.

« Ce qui est fantastique, à l'époque de technologie poussée dans laquelle nous vivons, lit-on dans « Lumières dans la nuit », ce n'est pas le problème des Mystérieux Objets Célestes en lui-même, mais l'indifférence des milieux scientifiques officiels ».

Un centre de « recherche sauvage » à Paris

Cette indifférence, de deux hommes jeunes, deux « chercheurs sauvages », en dehors des circuits reconnus, s'efforcent de la briser. Leur « centre de recherche » est un appartement moderne, lumineux, inondé de soleil, passage des Entrepreneurs, dans le XV^e arrondissement de Paris. Rien de mystérieux. L'un, René Ollier, 25 ans, est chargé de recherches à Electricité de France. L'autre, Michel Monnerie, 30 ans, travaille aux Archives de France.

Autour d'eux des appareils destinés à enregistrer les phénomènes magnétiques et physiques qui seraient liés au passage des M.O.C. Sur une bande de papier quadrillé comparable à celle d'un sismographe, qui se déroule sans fin, viennent s'inscrire toutes les modifications magnétiques ou les variations barométriques.

Remplacer les témoignages humains par les témoignages des instruments, c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis deux ans, nous dit M. Monnerie, tout en reconnaissant que la recherche instrumentale n'en est qu'à ses débuts.

Mais, ajoute-t-il, il est grand temps de faire sortir l'observation des M.O.C. des seules lois du hasard.

Le doute qui nourrit la science

Quant aux preuves photographiques, elle sont encore fragiles, bien que des centaines de documents troublants commencent à s'accumuler dans les archives du passage des Entrepreneurs. Ainsi à Leyzin, en Suisse, un photographe, M. Seroux, a réussi à fixer, le 5 septembre 1970, à 21 h 15, « un tube fluorescent avec une ampoule rouge au centre désaxée vers le bas... l'objet paraissait quatre ou cinq fois plus grand que les « Mirages » qui font souvent des exercices dans la région ».

Ainsi, le 20 mai 1969, à Fontainebleau, M. Hennequin enregistre sur pellicule des traînées lumineuses qui ne peuvent être ni des étoiles filantes, ni l'un des 1.800 satellites qui gravitent autour de la Terre. Alors quoi ?

L'œil humain voit-il les M.O.C. tels qu'ils sont en réalité ?

Un médecin obligé de garder l'anonymat, le docteur F.D., s'est préoccupé, quant à lui, des traces physiologiques que peuvent laisser les M.O.C. sur les êtres humains qui les ont vus ou approchés. Et la

première question qu'il pose ne manque pas d'être troublante : Les témoins ont-ils une image rétinienne des M.O.C. qui correspond exactement à leur structure physique, dans l'hypothèse où il s'agit d'engins extra-terrestres ?

Le docteur F. D. rappelle qu'un champ magnétique alternatif élevé provoque chez l'homme des « phosphènes » (ces fausses excitations lumineuses que l'on peut obtenir en comprimant fortement les globes oculaires).

Or, les M.O.C. seraient généralement générateurs d'un champ magnétique particulièrement intense. Citant le cas d'un témoin qui a vu un M.O.C. à 150 mètres et a déclaré que sa vue s'était brouillée, le doc-

teur F. D. se demande si la propulsion des M.O.C. ne serait pas assurée par un champ antigravitationnel, ce qui aurait pour effet d'affecter l'indice de réfraction des couches atmosphériques proches. Ce serait là l'explication du flou des images de M.O.C. que reçoivent la plupart des observateurs.

Certains observateurs estiment qu'il s'agit là d'auto-suggestion.

Il est de fait, disent-ils, qu'une peur, une angoisse intense et une forte imagination peuvent clouer le témoin sur place.

Mais selon le docteur F. D., il n'est pas impossible que les M.O.C. créent des champs magnétiques tellement importants qu'ils provoqueraient

« sans douleur des contractions musculaires pouvant aller jusqu'au tétanos parfait (contraction complète de toutes les fibres musculaires résultant de la fusion harmonieuse de secousses très rapprochées). Le muscle est ainsi bloqué. En association de tels courants à la production d'une colonne d'air ionisée conductrice on pourrait créer une paralysie de tel groupe de muscles en dirigeant la décharge sur

une partie du corps ; la paralysie ne peut être générale sinon il y aurait atteints des muscles respiratoires et asphyxie rapide ».

Les M.O.C. se défendent-ils avec des infrasons ?

Parmi les questions que se pose le docteur F. D. après analyse des nombreux témoignages figure la possibilité de l'émission d'infrasons par les M.O.C.

Pour éloigner des témoins trop curieux la production d'infrasons qui se propagent très bien à plusieurs kilomètres serait relativement facile.

En effet, de nombreux auto-

dit le docteur F. D. Les infrasons produisent une très grande fatigue, des maux de tête, des nausées et des vertiges. Certains infrasons peuvent même être mortels.

Et le docteur F. D. de rappeler que de nombreux témoins d'atterrissages de M.O.C. ont manifesté une « insurmontable envie de dormir ».

Il aborde enfin l'une des questions les plus troublantes liées au phénomène des M.O.C. : leurs effets psychiques possibles.

On ne peut pas éluder la question, dit le docteur F. D., mais il faut bien reconnaître que les témoignages rapportés à ce sujet sont encore strictement incontrôlables. Une suggestion est possible par hypnose. L'apport de la psychologie ne serait pas négligeable. Mais les récits de ceux qui prétendent être en contact télépathique avec les M.O.C. et qui ont suscité de si ardentes polémiques ne nous paraissent pas encore, à l'heure actuelle, devoir être retenus. Cela dit, nous comprenons fort bien la parapsychologie au niveau des M.O.C., mais sans

en tirer de conclusions définitives... Les aspects des M.O.C. et de leurs effets, physiologiques ou non, sont nombreux et souvent déroutants. On souhaiterait la constitution de nombreuses stations d'observation bien pourvues en appareils de mesure de toute sorte, qui permettraient un contrôle plus objectif de la réalité physique des M.O.C.

Depuis de nombreuses années, depuis toujours peut-être, la présence des M.O.C. est une question qui se pose à l'intelligence des habitants de la Terre. Les apparitions de la Vierge, par exemple, ne peuvent-elles pas être, elles aussi, versées dans le même dossier que celui des apparitions des M.O.C. ?

Fernand Lagarde, le « juge d'instruction » des M.O.C. nous a révélé que quatre manifestations de M.O.C. se sont produites sur les lieux mêmes où ont eu lieu quatre des vingt-cinq apparitions de la Vierge officiellement reconnues par l'Eglise : dans les Hautes-Pyrénées, le Haut-Rhin et les Côtes-du-Nord. Coïncidence ?

L'irrationnel en quête de rationnel

Pour Fernand Lagarde, face à ces incertitudes, « l'information doit devenir de plus en plus scientifique... en ce sens que les enquêtes se doivent de recueillir de plus en plus d'éléments, en plus du récit descriptif et émotif que le témoin fait de son observation ».

Mais il n'en demeure pas moins que dans cette vaste affaire des M.O.C., à chaque instant le « rationnel » et l'« irrationnel » entraînent en conflit. En effet, dit Fernand Lagarde, « nombre d'observations qui ne paraissent pas raisonnables choquent par le récit qui en est fait ».

Mais il tient à préciser, peut-être par souci de cette objectivité qui hante tous ceux qui croient sincèrement à l'existence des M.O.C., que « le phénomène est essentiellement irrationnel, à la fois dans ses apparences et dans son comportement. Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'il se situe hors du domaine de la raison, que nous ne pouvons pas l'expliquer, qu'il est littéralement déraisonnable ».

Nous nous contenterons de laisser la conclusion de cette enquête à un homme qui, depuis vingt ans, s'interroge avec passion, Charles Garreau, l'auteur du dernier des ouvrages publiés sur le problème des M.O.C., « Soucoupes volantes, vingt ans d'enquêtes » (1).

« Nos irréductibles savants et autres « esprits forts » continuent à ignorer délibérément — ou à mépriser — le problème des soucoupes volantes. Sa solution (et les fantastiques conséquences scientifiques qui en découleraient) est à leur portée. Mais plutôt que de reconnaître qu'ils n'ont pas voulu voir la réalité et la gravité des faits, ils préfèrent continuer à se boucher les yeux. A faire l'autruche ».

(1) Editions « Mame ».

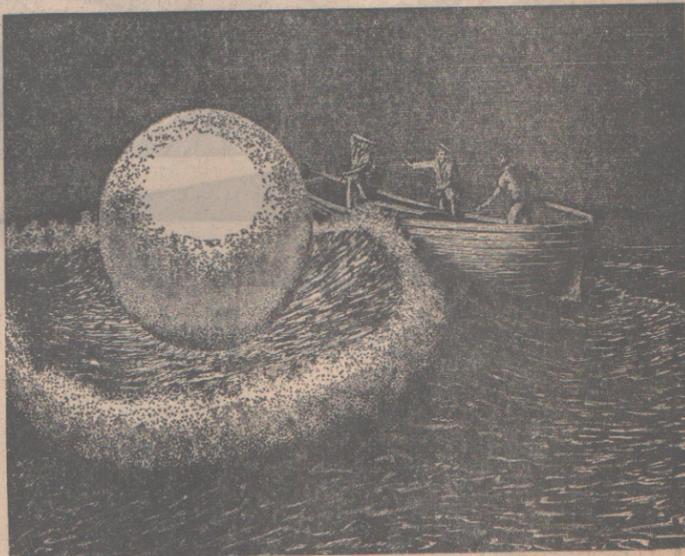
Copyright « Lumières dans la nuit », « LE PARISIEN libéré ».

Voir « P.L. » des 11, 21, 24 mai et 1^{er} juin.

« Lumières dans la nuit », association dont nous avons relaté les passionnantes activités éditée sous ce même titre une revue (spécimen contre deux timbres à 0,50 F.). Adresse : R. Vaillith, 43 - le Chambon - sur - Lignon, C.C.P. 27 24 26 Lyon. Abonnement 18 F.

4 faits incontrôlés incontrôlables, mais troublants

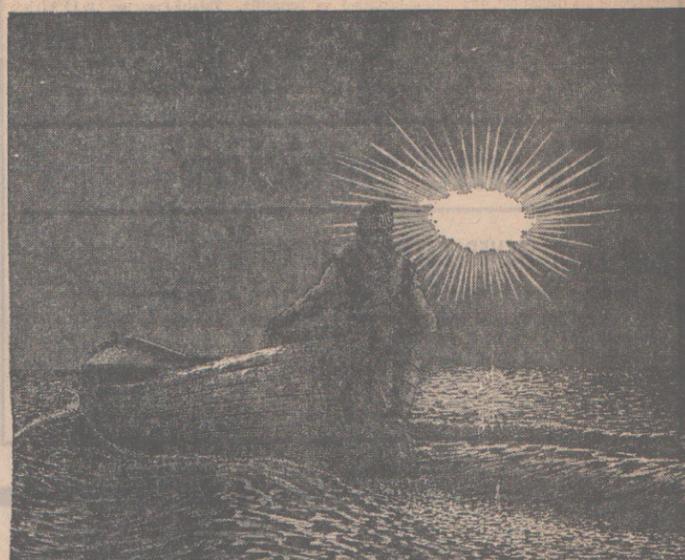
● Juin 1958. Août 1962. Septembre 1965. Avril 1968. Ces quatre dessins ont été exécutés sur la base de quatre récits faits par des pêcheurs en Méditerranée. Ce qu'ils ont vu a été recueilli sur le port du Brus, dans le Var, par un enquêteur de « Lumières dans la nuit ». Rien ne vient les démentir. Rien, non plus, ne peut apporter de confirmation.



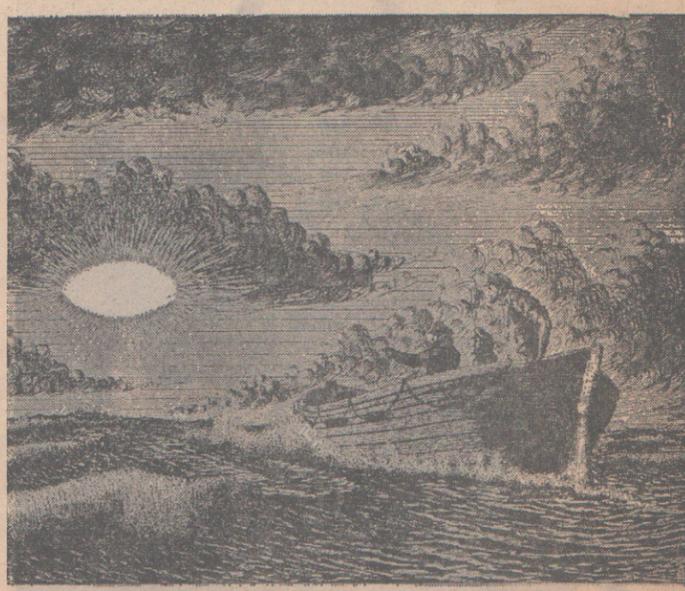
1 Juin 1958 : Une grosse boule arrive à la surface de l'eau.



2 Août 1962 : Un grand corps métallique de forme allongée.



3 Septembre 1965 : Un grand feu de Bengale orange, bleu, puis rouge.



4 Avril 1968 : Une « affaire » un peu ovale, droit dans le ciel.

TUNISIE/DJERBA 2 semaines, voyage aller-retour en jet, tout compris à partir de 1.100 F par personne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
VOYAGES Le Parisien
 WAGONS-LITS/COOK
 132, RUE MONTMARTRE — PARIS (2^e)
 Téléphone : 231-75-20 — 236-04-62 M.C. 87